




127

-  UNE NOUVELLE PASSERELLE POUR LA "TRAPPE ROUGE" > Page 2
-  DÉCOUVREZ LE MARÂCHAGE EN SOL VIVANT > Page 3
-  PLU, ADOPTION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE > Page 6
-  CENTRE BOURG, AVANT PROJET DÉFINITIF VALIDÉ > Page 10
-  CHARAVINES LABELLISÉE "VILLAGES D'AVENIR" > Page 12

CANAL

Sommaire

2 VIVRE CHARAVINES

- 2- Événements : Quand des habitants et acteurs de notre commune s'investissent pour entretenir notre patrimoine !
 - 3- Nature Paysage & Patrimoine : Maraîchage sur sol vivant - Emprunter un broyeur professionnel - Les Floréals
 - 4- Témoignage : Bob et luge par "la Cato" dans les années 1945-55
 - 5-Partage : ADF38 - Le pouvoir des fleurs et de la bienveillance - Marche douce
- Les RDV des comptoirs
- 6/7 - Notre territoire : PLU : plan d'aménagement et de développement durable est adopté.
 - 7- Économie locale : L'emploi à Charavines (suite)

8 REGARDS

- 8-Édito - Classe découverte dans le Vercors
- 9- Regard sur Anim'Chara

10 VIE MUNICIPALE

- 10-Zoom projet : Centre bourg : avant-projet détaillé validé
 - 11-Le fil des projets
- Les brèves du Conseil Municipal
- 12-Coopérations Intercommunales : Charavines labellisée "Village d'Avenir"

13 PLACE PUBLIQUE

- 13-Citoyens d'ici ou d'ailleurs : Intelligence Artificielle parlons-en !
- Question/réponse

14 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 14- La Médiathèque
- 15- Le Kiosque : programme de l'été
- 14/15/16 : Les brèves de vos associations

16 AGENDA / ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09

mairie@mairie-charavines.com

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille, C. Millon, M. Charlès, C. Hartmann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré, Nathalie Sibué.

Date de publication : Mars 2024

Tirage sur papier recyclé : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

ÉVÉNEMENTS

QUAND DES HABITANTS ET ACTEURS DE NOTRE COMMUNE S'INVESTISSENT POUR ENTREtenir NOTRE PATRIMOINE !

LA NOUVELLE PASSERELLE DE « LA TRAPPE ROUGE »

Annoncé dans notre précédent Canal (n° 127 de décembre 2023), le projet est déjà réalisé ! Bref rappel historique. Les pêcheurs de l'APPMN Haute Fure, association qui organise la pêche dans la Fure depuis les vannes jusqu'à l'aval de la papeterie, dans les limites communales, avaient signalé à la commune la dégradation de l'ancien pont dit de la trappe rouge. Celui-ci devenait dangereux. Les premières estimations laissaient supposer une opération bien trop coûteuse pour l'association, celle-ci se retrouvant dans l'obligation de solliciter des subventions. La solution finalement retenue s'est avérée plus simple, plus efficace et moins chère. La commune a financé l'achat des matériaux, le service technique communal a prémontré les éléments en atelier et, avec le soutien efficace de l'équipe des pêcheurs de l'APPMN Haute Fure, l'installation a été effectuée dès le mois de mars. Un grand merci et bravo à tous ! Ce projet est exemplaire à bien des égards. Il nous rappelle que notre commune a besoin d'acteurs qui veillent, qui se soucient de son patrimoine, qui ne se contentent pas seulement de réclamer ou de commenter, mais qui s'engagent concrètement. La commune ne peut pas tout seule. Ce projet nous rappelle aussi les vertus de la coopération entre commune et associations. Ci-contre quelques photos de l'ouvrage. Une petite inauguration conviviale sera organisée ce printemps.



Pêcheurs et agents techniques devant leur ouvrage.



Un chantier rondement mené.



Une très belle réalisation.

LA CASERNE RETROUVE SON LAVOIR

Oui, quand des habitants se saisissent de l'opportunité de réparer ou de rénover un bien commun, c'est bien un événement. Le lavoir de la Caserne avait lui aussi subi les outrages du temps. Pourtant ces édifices sont de précieux témoins d'une époque, de notre histoire. Bruno Rey et Denys Meunier se sont donc mis à l'ouvrage pour le plus grand plaisir des habitants et des promeneurs des bords de la Fure. La Caserne a retrouvé son lavoir. Un grand merci à tous deux !



La Caserne retrouve son lavoir, patrimoine témoin de notre histoire.

NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

LE MARAÎCHAGE SUR SOL VIVANT

ou MSV : mouvement initié il y a une dizaine d'année en Normandie présenté par Benjamin RIBEAUD, maraîcher sur notre commune.



Soucieux des problèmes environnementales et écologiques, une nouvelle génération d'agriculteurs, accompagnés par des chercheurs, est entrée dans la transition écologique et sociale.

Le mouvement Maraîchage sur sol Vivant regroupe des agriculteurs et des agronomes qui travaillent en-

semble pour comprendre et améliorer la vie des sols.

Agriculture de conservation des sols, permaculture, MSV, agroécologie, la nouvelle agronomie encadre le changement agricole avec des pratiques qui vont plus loin que la bio. En MSV, le sol est vivant, les plantes en bonne santé, et leur environnement favorable à un excellent développement

Ces pratiques, ce sont le non-travail du sol, la couverture permanente de celui-ci par des matières carbonées (foin, feuille, paille, broyat, compost, tonte,...), la prolifération des champignons, des bactéries et



des vers de terre, le stockage du carbone dans les sols.

Consommer des produits issus de filières MSV est un acte citoyen de chaque semaine, au service de la défense d'un modèle économique et social plus équilibré et plus épanoui pour les paysans. C'est aussi un engagement fort pour consommer des aliments dont on peut supposer que la qualité nutritive soit supérieure aux autres modèles.

RECONNAISSEZ-VOUS CETTE CROIX ?*

Sa localisation et quelques mots de son histoire vous seront donnés dans le prochain numéro !



La croix présentée dans le précédent numéro est située à Louisias, contre le mur de la maison de M. Jacques REY.

EMPRUNTEZ UN BROYEUR PROFESSIONNEL POUR VOTRE JARDIN

En partenariat avec le Pays Voironnais, votre mairie propose le prêt d'un broyeur de végétaux. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous les particuliers de la commune. Ce matériel permet de valoriser ses branchages et ses tailles de haies sur place sous forme de broyat de bois. Ce broyeur thermique sur remorque, d'un débit de plus de 10 m³ de branches par heure, vous permettra de broyer de gros volumes de déchets verts. Le diamètre de branches accepté : 1 à 10 cm.

N'hésitez pas à en parler à vos voisins pour en faire profiter tout votre quartier sur une journée.

Les prochaines périodes de disponibilité sont sur l'agenda du Pays Voironnais.

Ci dessous, le planning du broyeur mutualisé présent pour la commune de CHARAVINES pour la période mars 2024 à mars 2025,.

Sem. n°	du mardi	au lundi
13 - 14	26 mars	8 avril
21 - 22	21 mai	3 juin
29 - 30	16 juillet	29 juillet
39 - 40	24 sept.	7 octobre
47 - 48	19 nov.	2 décembre
4 - 5	21 janvier	3 février

LES FLORÉALS



Un nouveau RDV dédié à la nature

Le traditionnel rendez-vous "Troc aux plantes" grandit, il devient "Les Floréals", une journée éco-citoyenne ouverte à tous. Information, échanges, animations, ateliers et jeux pour toutes les générations.

Amoureux des plantes, experts ou amateurs en jardinage, en compostage, ou désireux d'apprendre et d'échanger, ce RDV est pour vous.
Lieu : Plaine d'accueil, le 27 avril.

TEMOIGNAGES

BOB ET LUGES PAR « LA CATO » DANS LES ANNÉES 1945-55

Témoignage de Guy Rivière (87 ans)



« La Cato » est la partie montante de la route qui part de la Caserne pour aller jusqu'à la Croix du Plan, route dont la chaussée est plutôt abîmée en plusieurs endroits, ce qui la rend d'autant plus difficile, et « ça grimpe pas mal ! ».

C'est donc propice l'hiver pour la glisse car si ça grimpe beaucoup, forcément la descente est rapide ; c'est donc bien choisi pour la luge et le bob !

A cette époque en plus, il y a beaucoup de neige et cette neige tient, car avec le froid, et surtout la nuit, elle dure tout l'hiver.

Alors le samedi et le dimanche après-midi et certains jours de la semaine (sans la foule) beaucoup de Charavinoises et Charavinois viennent avec leur matériel pour s'essayer à la descente, qui n'est pas sans danger car rapide. D'ailleurs, en parlant de danger : sur les personnes, pas de casque, un équipement des plus sommaire, avec des galoches ; pantalons courts, gants en laine et passe-montagne ou casquette. Et go, vogue la galère !

Il fallait donc une bonne dose d'inconscience pour se lancer sur la piste au milieu d'une telle foule et surtout crier sans arrêt afin d'éviter les collisions qui auraient pu être graves. Mais s'il y avait de l'inconscience, il y avait aussi de la chance car il n'y a jamais eu de gros pépins ou bobos. A croire que ça faisait partie du jeu ! Il faut dire que la piste était bien entretenue, par nous, les gamins de la Caserne et par d'autres aussi.

En partant de la cime, il y a le 1^{er} virage 100 mètres plus bas, relativement facile à prendre, mais 200 mètres en dessous, entre la maison Meunier et la Cave Rey, c'est beaucoup plus coton et souvent on se payait les palis de la barrière, là où il y a la maison d'André Rey maintenant, mais sans mal, et ça ne nous empêchait pas de recommencer ! Surtout nous deux, Robert et moi, car on était deux gamins natifs de la caserne et on n'avait peur de rien, comme tous ceux qui fréquentaient la piste, et cela même s'il n'y avait aucune protection sur les engins. Par contre, si ça passait on allait jusqu'à chez Brunet (les anciens connaissent !). Si la descente est grisante, remonter les bobs ou les luges au sommet, c'est autre chose, et c'est du costaud sur la piste gelée, mais c'est le prix du plaisir et chacun fait avec le sourire.

Si l'on pouvait faire tout ça, c'est qu'il n'y avait pas de voiture et le seul qui fulminait tous les lundis c'était le laitier avec son bahut mal équipé et souvent était en rade.

Mais on n'avait pas que des amis, et surtout les dames qui allaient au boulot à l'usine de tissage, qu'on appelait « les fabriquantés », et qui souvent étaient obligées de monter sur le talus pour ne pas se faire embarquer !

Pourquoi un tel engouement et une telle foule sur ce chemin adéquat à ces pratiques ? Simplement qu'à cette époque (pas très éloignée de la guerre) les distractions étaient rares et qu'il n'y avait que sur la neige qu'on pouvait s'éclater, de jour tout au moins ? Pas de foot ou autre car la neige était là et durait tout l'hiver. C'était compliqué pour se chauffer, et pour tout le monde, mais les gens n'étaient pas exigeants et se contentaient de peu. Autre temps, autre façon de vivre, c'est la vie.



Réunion publique "Aménagements où en est-on ?"



Initiation aux gestes de 1^{er} secours à la médiathèque, dans le cadre de la nuit de la lecture.



L'équipe des comptoirs réunie pour préparer la prochaine saison.



Décorations à l'occasion des fêtes de printemps, réalisés réalisés par les agents techniques et les enfants et jeunes des accueils de loisirs.



Café des parents sur le thème "Aller à l'école sans voiture".

VERS UNE ASSOCIATION DES « AMIS DES COMPTOIRS »



D'une certaine façon les Comptoirs sont victimes de leur succès. Mais point de victime en fait, une nouvelle page de l'histoire de ce projet s'apprête à s'ouvrir.

Au départ les Comptoirs sont ce dispositif imaginé à la fin des années 2010, lors du précédent mandat, et consistant à prendre appui sur l'attractivité de la commune pour essayer d'en saisir des retombées au service de la solidarité et de la vie locale. Les Comptoirs sont ouverts à l'occasion de certains événements communaux et les excédents de ces animations viennent alimenter le budget du CCAS.

En 2022 c'est l'ouverture d'un petit bâtiment Comptoir sur la Plaine d'accueil qui vient donner un nouvel élan au dispositif. A nouveau une belle réussite. Il s'ensuit que la gestion des flux financiers (plus de 10 k€ d'excédent en 2023) devient de plus en plus complexe dans le cadre des principes de la comptabilité publique, le Comptoir n'étant pas un établissement à caractère commercial.

D'où le choix de créer une association, solution discutée avec l'équipe des très nombreux habitants bénévoles qui s'engagent concrètement pour faire vivre ce projet. Une assemblée générale constitutive de l'association est programmée le mercredi 3 avril. La commune demeurera bien sûr propriétaire du bâtiment et décisionnaire quant à ses usages. L'association bénéficiera de cet usage dans le cadre d'une convention stipulant que les excédents de l'animation du dispositif seront intégralement reversés au CCAS.

Pour rappel, ce sont ces ressources budgétaires qui permettent au CCAS de financer le dispositif des Pass dont profitent de nombreux habitants, associations et commerces locaux.

Vous souhaitez agir dans la bonne humeur pour la solidarité et la vie économique et associative locale, pas de doute, les Comptoirs et leur nouvelle association vous attendent !

PARTAGE

L'ASSOCIATION ADF38

Vous attendez un ou plusieurs enfants et vous vous questionnez ?

Vous vivez une recomposition familiale ou un déménagement et vous rencontrez des difficultés ?

Votre enfant ou vous-même présente un état de santé qui nécessite des périodes d'hospitalisation, des traitements lourds ou même simplement de la fatigue ?

Vous faites face à une situation difficile en raison d'une séparation ou d'un décès ?

Les professionnels de l'antenne ADF38 de Voiron (aides à domicile et Techniciennes d'Intervention Sociale et familiale) interviennent à votre domicile en s'adaptant à vos besoins et visent à assurer un accompagnement complet afin de vous soulager dans le quotidien et vous soutenir pour un retour à l'équilibre.

**Infos : 04 76 66 16 73
ou voiron@adf38.fr
www.adf38.com**

LE POUVOIR DES FLEURS ET DE LA BIENVEILLANCE par Martine LAMBERT



Voici un événement de ma vie professionnelle qui m'a beaucoup marquée. J'intervenais depuis quelques années chez une personne qui adorait les fleurs. Elle partait, toutes les semaines, avec sa petite 4L, chercher des orchidées sauvages vers le col des mille Martyrs. Puis, au fil des années la maladie est arrivée et l'a laissée aphasique, c'est à dire avec une perte de la parole.

Chaque midi, on préparait son repas et un jour, je suis arrivée avec un catalogue de fleurs. J'ai commencé à feuilleter le livre tout en la faisant manger. À un moment donné, à la vue des roses, son visage s'est illuminé.



Vous souhaitez rejoindre l'équipe des jardiniers, soit pour obtenir une parcelle individuelle, soit pour jardiner la partie collective.

**Contactez la mairie :
04 76 06 60 09
ou mairie@mairie-charavines.fr.**

MARCHE DOUCE

Marche douce, allier santé et convivialité !



Le plein air et la marche, c'est bon pour la santé, tous les médecins nous le disent. Encore faut-il trouver plaisir à partager cette activité, pas toujours facile quand on se sent isolé, ou que l'âge aidant on ne se sent pas la capacité de suivre le rythme des marcheurs aguerris. La proposition marche douce est née de ce constat, lancée à l'initiative de la dynamique du CCAS. Stéphane Moro est éducateur, il est équipé de tout le nécessaire pour prendre en compte toute forme de handicap et accompagner marcheurs et marcheuses avec les membres du CCAS. Il y a le plaisir de la marche, et après il y a aussi celui du café ou de la petite collation. Tous les jeudis hors vacances, de 10h30 à 11h30, RV salle des permanences à côté de la mairie.

Elle commençait, avec quelques mots, à reconnaître les fleurs, les couleurs tout en me disant : « Comme c'est joli ! Comme vous êtes gentille ! » Je n'en revenais pas et son fils non plus.

Ce jour-là, je ne l'oublierai jamais.

NOTRE TERRITOIRE

PLU : LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST ADOPTÉ

Après un mois de février consacré à une dense phase d'information et de concertation (voir l'encadré ci-dessous) la séance du Conseil Municipal du 4 mars a vu l'approbation à l'unanimité du Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Ce document fixe la philosophie du projet de Plan Local d'Urbanisme. Associé aux projets de zonage et de règlement il autorise la commune à prononcer des sursis à statuer à l'encontre de projets de nature à nuire à sa mise en œuvre en contrevenant aux dispositions qu'il prévoit.

La reprise du PADD s'est révélée indispensable pour permettre à la commune de revoir les dispositions envisagées lors de la précédente phase d'élaboration (2018-19), celles-ci s'avérant incapables de prendre en compte la soudaine et massive pression immobilière connue depuis 2021. Le risque était très grand de voir des quartiers subir des transformations brutales de leur image urbaine au travers d'un effet domino incontrôlable : une maison vendue, à la place l'opérateur immobilier construit un immeuble avec deux étages et une très forte emprise au sol ; voyant leur environnement dégradé les voisins décident de vendre à leur tour et ainsi de suite. La reprise du PADD et des projets de zonage et de règlement permet aussi à la commune d'intégrer les dernières dispositions législatives (notamment la règle dite du ZAN, « zéro artificialisation nette»). Il s'ensuit les principales modifications suivantes par rapport au projet de PLU 2018-19.

Une séparation de la zone urbaine centre (Ua) en deux sous-secteurs, Ua et Ua1

Il s'agit de la principale évolution. La précédente zone Ua, traduisant l'espace de développement préférentiel déterminé par le SCoT et s'imposant à la commune, conduisait à autoriser dans tout ce périmètre des constructions d'immeubles du type R+2 sans application d'un Coefficient d'Emprise au Sol maximum (CES). Le CES était censé être limité par le pourcentage de parcelle devant être laissé en pleine terre et par les besoins de stationnement. Or les projets des opérateurs immobiliers consistant à aménager les stationnements en sous-sol conduisaient à rendre inopérant cet encadrement. Cette zone est désormais scindée en deux parties : une partie très centrale Ua, réservée au cœur du bourg, à la partie sud de l'Avenue du Lac et à certaines portions de la rue Principale et de la rue des Bains ; une seconde partie, Ua1, pour laquelle une hauteur maxi et un CES maxi s'imposent, avec notam-

La réunion publique du 9 février a vu la participation d'une soixantaine de personnes. Les six permanences d'accueil-atelier qui ont suivi ont vu une cinquantaine d'habitants participer. Les nombreux échanges ont plutôt mis en évidence une adhésion globale à la philosophie d'ensemble du projet de PLU. Les désaccords exprimés renvoient tous à des situations particulières, à l'inévitable confrontation d'un intérêt collectif à des intérêts privés.



ment la partie nord de l'Avenue du Lac, les secteurs de Pagetière et toute la partie centrale au sud de la rue des Lilas et de la rue de la Caserne (voir le plan ci-dessous).

Une découpe des zones urbaines « à la maison »

Le projet de PLU est soumis à un sévère objectif de réduction de la consommation des surfaces. Entre 2021 et 2031 il s'agira de ne consommer que 50% au maximum des surfaces consommées entre 2011 et 2021 (règle du ZAN). Or depuis 2021 de nombreuses constructions ont déjà vu le jour. Il s'ensuit une nouvelle doctrine quant à la découpe des zones urbaines et des enveloppes des hameaux. Celle-ci ne s'opère plus à la parcelle, mais à la maison. Les dents creuses en périphérie des quartiers ou hameaux sont sorties de l'enveloppe urbaine.

Une meilleure protection du quartier Colletière et du secteur du lac

La qualité de notre cadre de vie tient aussi à la préservation de notre patrimoine bâti. Il s'agit notamment de protéger les vues sur les quartiers historiques et sur les berges. Une telle protection avait été mise en place pour la vue sur le Pagetière, mais pas pour Colletière. C'est désormais fait. D'une façon générale les proximités du lac sont mieux préservées : pas de R+2 sur la partie nord de l'Avenue du Lac ou sur le secteur Pagetière nord.

Lutter contre l'imperméabilisation des sols

Le pourcentage de parcelle devant rester en pleine terre est remonté à 50% pour les zones Ub et à 40% pour toutes autres les zones urbaines. D'une façon générale toute imperméabilisation devra être justifiée lors des demandes de permis de construire.

LES BREVES des entreprises

PREMIER FORUM DES EMPLOIS DU TOUR DU LAC

L'organisation du forum est à l'initiative de la Maison de l'Emploi, en relation avec les quatre communes du lac. 140 visiteurs se sont présentés Salle Pallas à Paladru, le 19 mars, pour cette 1^{ère} édition. Bien sûr une majorité de demandeurs d'emploi, 118, mais aussi quelques salariés (14) et travailleurs indépendants (9). La pyramide des âges montre une répartition équilibrée : 12 jeunes de moins de 26 ans, 83 adultes de 26 à 49 ans et 2 de 50 ans et plus. Si les communes du tour du lac étaient logiquement les plus représentées (45% du public) il est à noter que le forum a rayonné bien au-delà : la Valdaine, autres territoires du Pays Voironnais, Vals du Dauphiné, Bièvre Est & Chartreuse. Côté niveau scolaire les participants les plus nombreux ont été les BAC+2 (39%), puis les CAP/BEP (27%), les BAC (23%) et enfin les BAC+5 (10%). Les retours qualitatifs traduisent une grande satisfaction vis-à-vis de cette première, de bonne augure pour envisager un renouvellement de l'expérience.

C'EST NOUVEAU À CHARAVINES !



JONATHAN

PEINTURE DECORATION

Jonathan VANDEBEULQUE fort de ses 20 ans d'expériences dans le métier, est à l'écoute de vos projets en peintures et revêtements.

Contact : 06 23 44 66 61

ELECTROSERVICE

Eric PAROLIN, réparation d'électroménager à domicile ou dépose à l'atelier sur RDV. Professionnels et particuliers.

LABEL QUALIREPAR (aide de l'état pour les particuliers).

Courant mars, ouverture d'un atelier au **60 rue du Petit Clos** (à côté de la Poste) pour la dépose d'appareils avec ouverture de plusieurs demi-journées par semaine au public.

Renseignements et prise de rdv au 06 09 33 61 43 ou www.electroserviceisere.fr

CHEZ HOTE COUTURE

Entretien une fois par mois des machines à coudre par Chartreuse Entretien. Places limitées.

Réservation : 07 69 68 46 50

ÉCONOMIE LOCALE

L'EMPLOI À CHARAVINES (suite)

L'ADMR du Lac

L'ADMR du LAC BLEU existe depuis 1952. A cette date, elle ne s'occupait que de « l'Aide à la Famille ». Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'elle est devenue « Aide à la personne ».

Le rôle de l'association est de venir en aide aux personnes fragilisées soit par la maladie ou par l'âge. L'ADMR intervient également pour toutes autres actions : sorties d'hôpital, handicap, perte de mobilité, garde d'enfants etc.

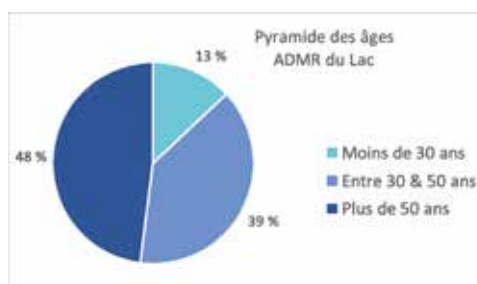
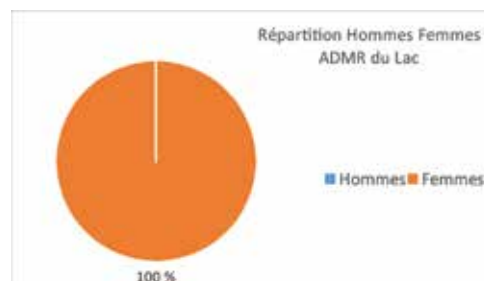
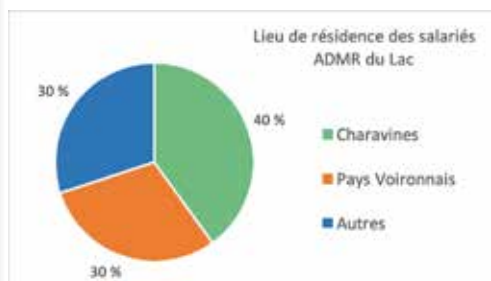
Les valeurs qu'elle dégage font d'elle le premier réseau d'aide à la personne : le respect de l'intimité du bénéficiaire, l'empathie, l'écoute, la solidarité, la proximité sont des valeurs qui font la force de notre réseau composé de 73 SAAD, 14 SSIAD, 4 PUV (Petites Unités de Vie), 8 associations enfance et parentalité, 1 organisme de tutelle, 6 centres de santé, 1 accueil de jour itinérant et 1 association EMMA (prise en charge Alzheimer), tout cela géré par la Fédération de l'Isère qui compte 1 700 salariées.

L'ADMR du LAC BLEU est gérée par 14 bénévoles : 6 membres composent le bureau et 8 responsables de secteurs évoluent sur les communes du tour du lac. 21 salariées formées (auxiliaires de vie ou aide à domicile) et compétentes ont en charge 120 bénéficiaires. Une secrétaire apporte une aide précieuse aux bénévoles, accueille le public sur place ou au téléphone, organise la planification des interventions, reste à l'écoute des salariées etc.

Aujourd'hui, la plus grande difficulté réside dans le recrutement et encore plus les mois de juillet et août du fait des congés. Pour pallier cela, il est fait appel à des étudiants (es) qui sont très bien acceptés par les bénéficiaires.

Personnel : détail

- Nombre de salariées : 23 – toutes des femmes
- Lieu d'habitation : 9 à Charavines - 7 dans le Pays Voironnais (Bilieu/Montferrat/Villages du Lac de Paladru/Charancieu) – 7 sur des communes voisines (Apprieu/Châbons/Oyeu/Brezins)
- Ages : 3 entre 25 et 30 ans
 - 6 entre 31 et 40 ans
 - 3 entre 41 et 50 ans
 - 11 entre 51 et 60 ans
- Moyenne d'âge : 43 ans - moyenne ancienneté : 7 ans
- Nombre d'ETP CDI : 14 - Nbre d'heures moyen en CDI : 104



Préparer l'avenir... oui mais lequel ? Le rôle des élus est de préparer l'avenir du territoire qu'ils administrent, de façon à répondre au mieux aux attentes de ses habitants, des habitants d'aujourd'hui, mais aussi des habitants de demain. Il est banal de le rappeler. Pour autant il se trouve que c'est de moins en moins facile.

Quand l'histoire ressemble à la trajectoire limpide de la courbe d'une flèche élançée dans l'azur, imaginer l'avenir peut paraître simple. En quelque sorte il suffit de prolonger le trait de la courbe. Nous voyons où nous allons. C'est un peu ce que nous faisons depuis plus de deux siècles désormais. Malgré les guerres et les horreurs du XXème siècle, jusqu'alors nous pouvions croire en la grande promesse du progrès pour tous : c'est sûr, nos enfants connaîtront plus de confort et de possibilités que notre génération, comme notre génération a bénéficié de nombreux progrès par rapport à celles qui l'ont précédée. A l'échelle de nos foyers cela se traduit par toujours plus d'équipements à la maison, plus de confort, plus de vacances, plus de voitures et des voitures plus modernes, plus de moyens de communication, plus de choix en matière de consommation. A l'échelle d'une commune cela se traduit par toujours plus d'infrastructures, plus de services, plus d'activités, plus d'aménagements.

Or, si sur certains points nous observons toujours des progrès, par exemple les nouvelles technologies de communication, nous ne pouvons que constater que ces avancées se doublent de francs reculs en bien d'autres domaines. Et de nombreuses incertitudes. Prenons la voiture par exemple. Qui peut dire ce qu'il en sera du parc automo-

bile dans dix ans ? Dans vingt ans ? Ou encore l'énergie. Comment vont évoluer les prix de l'électricité, du gaz, du fuel, du bois ? Qu'en sera-t-il de l'inflation ? Du cours des denrées alimentaires ? Et du contexte international si tendu en ce moment ? Quel sera l'impact de l'intelligence artificielle ? Et celui d'un dérèglement climatique s'accroissant ?

Vos élus se débattent avec ces interrogations. En filigrane, la façon de penser les réponses à toutes ces questions invite à préconiser telles ou telles priorités. Dans un contexte marqué par une telle incertitude ma boussole personnelle repose sur un grand principe, savoir déterminer l'essentiel, c'est-à-dire préserver ce qui compte vraiment : les réponses à nos besoins élémentaires – un toit décent sur la tête, une alimentation de qualité, l'éducation des enfants, l'accès aux soins, des liens sociaux et humains pour toutes les générations, un environnement naturel protégé - et surtout préserver notre capacité à bien vivre ensemble, puisque c'est notre destin commun d'habiter ce petit bout de territoire qu'est Charavines, d'où le soin apporté à nos écoles, à informer, à soutenir la vie associative et la vie sociale, à vous associer autant que possible, à cultiver l'esprit de solidarité et d'engagement.

Il est toujours là le chemin que nous vous proposons.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 EN CLASSE DÉCOUVERTE DANS LE VERCORS

Depuis la rentrée, les élèves attendaient avec beaucoup d'impatience le départ en classe découverte. Le moment est enfin arrivé, l'heure du départ a sonné. Tous les élèves de CM1 et de CM2, soit 56 élèves, de l'école élémentaire de la Fure ont eu le plaisir de se rendre dans le Vercors à Autrans du 5 au 9 février. Ils étaient accompagnés de leurs enseignantes, Mme Borella Marion et Mme Grand Aline ainsi que de l'ancien directeur de l'école Mr Moreau Dominique. Chaque jour, les moniteurs ESF d'Autrans les accompagnaient pour une séance de ski alpin.

Parmi les enfants, plus de la moitié découvraient les joies de la glisse pour la première fois. Répartis en 5 groupes, ils ont progressé et ont pu dévaler, suivant leur niveau, des

pistes vertes à rouges pour les plus expérimentés.

De nombreuses activités étaient prévues tout au long du séjour : découverte du milieu montagnard avec une sortie en forêt et la recherche d'indices de présence animale, animations sur le thème de la Résistance et du Moyen-Âge, ateliers scientifiques au travers de la lecture de cartes et la découverte des courbes de niveaux. Enfin, les élèves de CM1 ont effectué une course d'orientation à la recherche de balises.

Thomas et Harry ont « adoré la classe de neige », particulièrement le « dernier jour, quand on a eu nos médailles. Sofiane et Deaclan ont trouvé « les chambres très belles » et « la nourriture bonne », beaucoup

indiquent avoir apprécié le très bon pain ! Emma et Elaëlle se souviennent surtout « des veillées ». Comme pour Loris, Charlie, Dario, Matis et Noé qui attendaient impatiemment la « boum » où « on a beaucoup dansé », cette veillée fut également le moment préféré de Rose, Keylia et Dyna.

Tous les élèves retiennent de cette aventure d'avoir appris à vivre ensemble et sont heureux d'avoir partagé de si beaux moments ! Comme en témoignent leurs nombreux retours, ils sont revenus ravis, riches de nouvelles expériences et de beaux souvenirs. Les enseignantes et les enfants remercient tous ceux qui ont permis à ce beau projet d'aboutir, tout particulièrement la mairie pour son très grand soutien



Depuis 2002 Anim'Chara a pour but de créer du lien entre Charavinois autour de différentes animations.

Tout au long de l'année c'est une dizaine de manifestations qui sont organisées par les bénévoles.

Depuis la conception, l'organisation, la recherche d'intervenants, la mise en place ou la restauration, l'équipe s'active pour assurer à tous des manifestations plaisantes et sympathiques.

En collaboration avec différents acteurs locaux nous proposons des actions de plus ou moins grande envergure mais toujours dans la bonne humeur.

Notre dernière proposition a été la mise en place du marché estival de producteurs qui a connu un grand succès pour une première édition. Pour continuer et développer de nouveaux projets, nous avons besoin de renforcer notre équipe et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour apporter de nouvelles idées ou pour un coup de main ponctuel,

N'hésitez pas à contacter et à rejoindre une équipe dynamique et conviviale : animchara38@gmail.com



Anim'Chara a mis le feu en musique pour le 8 DÉCEMBRE



En duo avec l'école de musique Dorémifasol lac, LA FETE DE LA MUSIQUE marque le début de la saison estivale



Une collaboration des écoles, du périscolaire et du club Rencontre et Amitié pour le CARNAVAL du printemps.



En général au mois de septembre: une rando du patrimoine, une visite d'entreprise, ou une expo historique



AUTOUR DU FIL, 13^e édition en 2024 : une renommée dépassant très largement les limites de la commune et un succès grandissant.



Le célèbre JUS DE POMME anime le marché un dimanche d'octobre et nécessite des bras vigoureux.



La rando du PATRIMOINE



CENTRE BOURG : AVANT-PROJET DÉTAILLÉ VALIDÉ

Dans Canal n° 124 nous vous présentions l'esquisse retenue, dans le n° 125 l'avant-projet sommaire. Nous voilà désormais en phase d'avant-projet détaillé, dernière étape avant la phase pro et la consultation des entreprises. Retours sur les enjeux et éléments clés du projet.

1. RACCORDER LE CENTRE BOURG À L'AVENUE DU LAC

➤ **L'initiative du projet qui deviendra « Avenue du Lac » vient de l'Etat.** A l'époque (1962) le service dit des Ponts et chaussées souhaite entreprendre la création d'une voie de dégagement entre la RD50 et le lac, rive « Est ».

➤ L'intitulé « Avenue du Lac » apparaît six mois plus tard. **La commune entend profiter de ce projet pour conforter sa vocation touristique déjà ancienne.** D'où le format « hors norme » de la voie créée (12 mètres de largeur entre trottoirs, 16 mètres d'emprise avec les trottoirs). L'Avenue est créée en 1965.

Conséquences, les photos ci-contre montrent :

➤ **D'une part le lien avec le développement touristique :** on voit apparaître la plage au bout de l'Avenue et le camping.

➤ **D'autre part que la connexion avec le centre bourg historique reste très imparfaite :** ce n'était pas l'objectif premier du projet et la configuration de ce centre bourg n'offrait pas d'autres options à l'époque. Côté bourg l'Avenue ne débouche pas sur un pôle vivant, mais sur un espace informel.

Cette jonction imparfaite avec le centre bourg est encore d'actualité. A noter que le trottoir joignant l'Avenue du Lac à la boulangerie n'a été réalisée qu'en 2014. **Le projet centre bourg permet de glisser son cœur vivant au droit de l'axe Avenue du Lac,** et donc de conforter le rôle de cette Avenue (et du marché qu'elle accueille) dans la dynamisation du centre bourg historique.



Charavines au début des années 60, avant la création de l'avenue du Lac.



L'Avenue du Lac est créée en 1965. Elle n'est pas raccordée directement au centre bourg



Le projet de centre bourg va permettre de mieux le raccorder à l'avenue du Lac.

2. RAMENER DE LA VIE DANS LE CENTRE BOURG

Hôtel de la Poste, bâtisse qui le jouxte, Maison des Cheminots, ancienne école. La dévitalisation progressive du centre bourg se lit dans le nombre et l'importance des bâtiments vides d'habitants et vides d'usages ainsi que le montre le schéma ci-dessous. En ramenant la mairie au cœur du centre bourg, en créant des surfaces d'activité et des logements, le projet crée les conditions d'une nouvelle vie. De nouveaux espaces publics seront ouverts à la vie sociale. Le projet de la commune favorise en outre le déblocage des opérations privées qui le jouxte.



Le projet de centre bourg va permettre de mieux le raccorder à l'avenue du Lac.

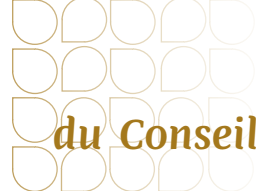
3. LE CHOIX D'UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE, DISPONIBLE À PROXIMITÉ.

Dans un contexte de très grandes incertitudes quant à l'évolution des prix des autres sources d'énergie la commune fait le choix d'une chaufferie bois déchiqueté. Le réseau géré par la commune alimentera la future mairie, les logements et commerces créés et la salle des Cèdres.

4. UNE OFFRE DE STATIONNEMENT REDÉPLOYÉE

En raccordant le centre bourg à l'Avenue du Lac le projet aboutit à réduire la taille du parking des Cèdres. Il s'ensuit la nécessité de redéployer l'offre de stationnement. Démarche déjà engagée : la libération de l'espace situé à côté des tennis crée 12 nouvelles places. La commune a aussi acheté une partie de la parcelle située dans le virage de la rue du Clocher, côté église, soit 8 ou 9 nouvelles places. La commune étudie également la possibilité des créer des places au-dessus de la salle des Cèdres.





SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école Saint-Joseph a subi un dégât des eaux. Des travaux d'étanchéité de la terrasse de la salle de restauration sont nécessaires. Montant indicatif des travaux : 4500 €. Le Conseil Municipal du 4 mars a validé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1500 €.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

Une première proposition de la Poste fixait à 12 heures par semaine les horaires d'ouverture du bureau de Poste. Après discussion la Poste a accepté de remonter les horaires à 14h. mais indique ne pas pouvoir faire plus en l'état. Les horaires seront de 9h à 12h30 du mardi au vendredi. Date prévue pour le changement : le 2 mai 2024.

ACHAT DE TATAMIS POUR LE DOJO

Le conseil municipal a validé une participation à hauteur de 1450 €. Les quatre communes du tour du lac participent à cet investissement.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal a examiné et validé le 4 mars le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui fixe les grandes orientations du projet de PLU. Détails en page 6.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a procédé à un nouvel examen du chantier visant à redéfinir les modalités de soutien de la commune en direction des associations. Le projet définitif et les montants des subventions pour l'année 2024 seront adoptés lors de la séance de début mai. Outre la participation de 15€ par adhérent jeune pratiquant régulièrement les activités, le projet prévoit une participation de 5€ par jeune quand il s'agit de stages et une aide forfaitaire tenant compte de différents critères : la vie associative ; la contribution à l'animation de la vie locale ; la contribution au rayonnement de la commune ; la prise en compte de mission d'intérêt public ; l'effectif issu de Charavines et enfin le bénéfice ou pas d'un local ou équipement dédié.

ECLAIRAGE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

La commune continue à investir pour contenir sa facture énergétique. Après la mairie, la salle des Cèdres, le local du service technique, c'est au tour de l'école élémentaire de se voir l'objet d'une réfection de l'éclairage avec passage en LED. Le marché a été attribué à l'entreprise Luminem pour un montant de 11 441 € HT.

LE FIL DES PROJETS

AVENUE DU LAC

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La commune a commandé une mission de pré-étude pour réfléchir à l'évolution de l'avenue du Lac. Le bureau d'étude retenu, Le Perchoir, est celui qui travaille sur les aménagements extérieurs du projet de centre bourg, de façon à garantir une cohérence d'ensemble. Les perspectives d'évolution de l'avenue doivent intégrer la nécessité de préserver et valoriser le marché, un fort atout de Charavines, et aussi l'impact des futures opérations immobilières. A ce stade la réflexion porte essentiellement sur les usages à organiser. Ils se répartissent en quatre grandes fonctions : voirie, stationnements, cycles et piétons, outre l'aspect paysager et végétation. L'avenue fait 16 mètres de large, trottoirs compris, 12 mètres entre les trottoirs. Comment valoriser au mieux cette emprise très importante ? Les pistes de réflexion seront présentées lors d'une nouvelle réunion publique qui sera programmée courant le deuxième trimestre 2024.

MAISON DES HABITANTS

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

La décision de principe remonte déjà au précédent. Dans le cadre du projet « centre bourg » le bâtiment actuel de la mairie, libéré par le musée, puis par la mairie elle-même, deviendra un équipement à vocation socioculturelle et associative. Outre l'animation jeunesse il permettra d'accueillir un nouveau foyer pour le Club Rencontres & Amitié, mais aussi pour les activités du CCAS ainsi que les activités de diverses associations pour lesquelles la commune peine aujourd'hui à prendre en compte tous les besoins. L'objectif est que cet équipement joue pleinement un rôle de lieu de vie, de « maison ouverte » à tous les habitants, permettant de s'y retrouver dans un cadre chaleureux, pratiquer des activités, de se cultiver, de s'informer, imaginer des projets, boire un café... La commune va mettre à profit les deux petites années avant l'ouverture de la nouvelle mairie pour organiser la concertation sur l'aménagement et l'animation de cet équipement.

ENFOUISSEMENT DES LIGNES RUE PRINCIPALE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Commandité par la commune en amont du projet centre bourg le chantier a débuté début mars sous maîtrise d'ouvrage de Territoires Energies 38. Le chantier va durer environ deux mois. Il concerne la section qui va de l'épicerie Epices & Nous à l'Hôtel de la Poste. Coût de l'opération pour la commune : 17 816 € HT.



EN RÉSUMÉ :

- | | | |
|------------------------------|------------------------------|--|
| VOIRIE GROLANDIÈRE | RD50 ENTRÉE SUD | RÉFECTION ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT MAIRIE |
| Réflexion ouverte ■ | Réflexion ouverte ■ | Réflexion ouverte ■ |
| Concertation ou pré-études ■ | Concertation ou pré-études ■ | Concertation ou pré-études ■ |
| Programme arrêté ■ | Programme arrêté ■ | Programme arrêté ■ |
| Maîtrise d'œuvre organisée ■ | Maîtrise d'œuvre organisée ■ | Maîtrise d'œuvre organisée ■ |
| Etudes achevées ■ | Etudes achevées ■ | Etudes achevées ■ |
| Marché lancé ■ | Marché lancé ■ | Marché lancé ■ |
| Marché attribué ■ | Marché attribué ■ | Marché attribué ■ |
| Travaux commencés ■ | Travaux commencés ■ | Travaux commencés ■ |
| Chantier livré ■ | Chantier livré ■ | Chantier livré ■ |
| Opération Soldée ■ | Opération Soldée ■ | Opération Soldée ■ |



COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

CHARAVINES LABELISÉE « VILLAGE D'AVENIR »



Charavines va profiter du label Village d'Avenir pour valoriser son projet de revitalisation du centre bourg.

Les quatre communes du tour du lac se sont associées pour répondre à l'appel à candidature lancé par l'Etat au travers du dispositif « Villages d'Avenir ». La « grappe » du tour du lac (c'est ainsi que sont nommées les candidatures collectives) a été retenue. Les communes vont donc bénéficier d'un accompagnement spécifique pour la conduite de leurs projets. Le dispositif « Villages d'Avenir » ne se voit pas associer des fonds ou une enveloppe budgétaire spécialement dédiés, mais l'Etat s'engage à un examen privilégié de leurs demandes de subventions fléchées dans les différents fonds existants : DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ou DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ou encore les Fonds Verts. Les communes vont aussi bénéficier d'un accompagnement humain. Un Chef de projet recruté par la Préfecture à échelle départementale est chargé d'aider les vingt six communes lauréates dans le montage de leurs projets, notamment dans le fléchage des demandes de financement.

Les communes du tour du lac vont présenter dans ce cadre à la fois des projets propres à chacune et des projets communs.

LA VIA VÉLO DES CINQ LACS ABOUTIRA À CHARAVINES

Cette vélo route reliera les cinq grands lacs des Alpes : Léman, Annecy, Bourget, Aiguebelette et Paladru. S'agissant du tronçon depuis Aiguebellette à notre lac les cyclotouristes disposeront du choix entre deux itinéraires constituant une boucle : un itinéraire dit Chartreuse, via les gorges de Crossey, un itinéraire dit Valdaine, passant par Saint-Geoire-en-Valdaine. Ce dernier itinéraire n'est pas encore complètement arrêté. Une hypothèse favorise une connexion via le carrefour de l'Arsenal et Bilieu, une seconde hypothèse passe par Velanne pour rejoindre le nord du lac. Une chose est sûre, toutes les options mènent à Charavines, point d'arrivée et de jonction des boucles.

Les projets communs vont porter sur le développement de l'offre de mobilité. Les quatre communes espèrent profiter du contexte favorable ouvert par la labellisation et l'accompagnement par l'Etat pour favoriser l'avancée des discussions

à l'échelle du Pays Voironnais et du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise) en vue d'une amélioration de l'offre de transport collectif, de transport à la demande ou de services associés au développement de la pratique du vélo.

S'agissant des projets propres à la commune Charavines va bien sûr défendre son important projet de revitalisation du centre bourg. Outre une demande de subvention au titre de la DETR pour le volet « nouvelle mairie » une seconde demande sera faite au titre de la DSIL pour le volet « aménagement des espaces publics et acquisition et agencement des surfaces commerciales ». La commune souhaite aussi profiter du label « Village d'Avenir » pour faire avancer deux autres projets : la création d'un parking relais dans le secteur Boutelière et la valorisation du site archéologique des fouilles, ces deux projets supposant une nécessaire coopération entre la commune, le Pays Voironnais et le Département.

LES BREVES de nos partenaires

PLAN CLIMAT

Le Pays Voironnais a défini ses orientations en matière de climat – air – énergie pour la fin du mandat. Elles s'articulent autour des notions d'exemplarité, de sobriété ou encore d'adaptation au changement climatique. Tout en votant favorablement à ces propositions, nombreuses allant dans le bon sens, le maire de Charavines a toutefois regretté l'absence d'une approche plus large des questions écologiques. Il s'ensuit par exemple que n'est pas soulignée dans cette délibération l'importance des projets de revitalisation des centres bourgs et centres villes, alors qu'ils cochent toutes les cases de ce qu'il convient d'entreprendre : développer l'économie locale, encourager la relocalisation des pratiques de consommation, rapprocher habitat et commerces, requalifier les espaces publics ou favoriser les modes doux. La commune continuera à plaider cette voie, notamment au travers du label « Villages d'Avenir » (voir ci-contre).



CITOYENS D'ICI...

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, PARLONS-EN...

Le 28 mars un groupe de citoyens du tour du lac, collectif qui se nomme Les Sagaciterriens, a proposé un temps d'information et de débat sur l'Intelligence Artificielle, avec, pour animer la conférence l'intervention de Christine Sybord, Maître de Conférence à Lyon II. Heureuse initiative que de mettre en lumière ce sujet qui concentre de multiples enjeux. Que pouvons-nous ou que devons-nous en attendre ? Que pouvons-nous craindre ? Quels usages peuvent nous concerner ? Mais d'abord, qu'est-ce-encore ?

Petite expérience.

Qu'est-ce qui différenciera toujours l'intelligence artificielle de l'intelligence humaine ?

1. Origine et nature

» IA : créée par l'Homme, basée sur des algorithmes et du code.

» Intelligence humaine : naturelle et biologique, issue de l'évolution.

2. Capacités

» IA : excellente dans des tâches spécifiques et répétitives.

» Intelligence humaine : polyvalence et adaptabilité à des situations nouvelles et complexes.

3. Émotions et conscience

» IA : Absence d'émotions et de conscience de soi.

» Intelligence humaine : Capacités émotionnelles et conscience de soi, permettant l'empathie et la réflexion morale.

4. Limites

» IA : dépendante de la programmation et des données, limitée par sa logique.

» Intelligence humaine : limitée par la biologie, mais capable de dépasser ses limites par l'apprentissage et la collaboration.

Si une intelligence artificielle est connectée sur une infrastructure humaine, un appareil, une machine, un réseau quelconque (eau, numérique, gaz...), peut-elle décider par elle-même de l'activer, de la mettre en mouvement, indépendamment de ce qui aurait été préconçu dans ce sens par des humains ?

Théoriquement, oui, une intelligence artificielle (IA) connectée à une infrastructure humaine pourrait prendre des décisions autonomes pour l'activer ou la mettre en mou-

vement, indépendamment de la programmation initiale.

Plusieurs facteurs peuvent influencer ce comportement :

» Le niveau d'autonomie de l'IA :

• IA faible : exécute des tâches prédéfinies sans capacité de décision autonome.

• IA forte : capable d'apprendre et de prendre des décisions en fonction de son environnement.

» La qualité et la précision des données d'apprentissage :

• Des données biaisées ou incomplètes peuvent influencer les décisions de l'IA.

» La présence de systèmes de sécurité et de contrôle :

• Des garde-fous peuvent limiter l'autonomie de l'IA et empêcher des actions non désirées.

Exemples concrets

» **Un chatbot intelligent** peut décider d'engager une conversation avec un utilisateur en fonction de son profil et de son activité.

» **Un robot autonome** peut choisir son itinéraire pour accomplir une tâche en fonction des obstacles rencontrés.

» **Un système de sécurité intelligent** peut décider de couper l'alimentation électrique en cas de risque d'incendie.

Risques potentiels

» Décisions inappropriées ou dangereuses prises par l'IA en raison d'une programmation défectueuse ou d'une mauvaise compréhension de la situation.

» Piratage ou manipulation de l'IA pour la détourner de son objectif initial.

» Perte de contrôle humain sur les systèmes critiques.

Enjeux importants

» Définir le niveau d'autonomie acceptable pour les IA en fonction des risques et des avantages potentiels.

» Mettre en place des systèmes de sécurité et de contrôle robustes pour limiter les risques.

» Développer des algorithmes d'IA transparents et explicables pour garantir la compréhension et la responsabilisation.

» Engager une réflexion éthique sur l'utilisation de l'IA et ses implications pour la société.

En conclusion, l'autonomie croissante des IA soulève des questions importantes sur la responsabilité, la sécurité et l'éthique. Il est crucial de mettre en place des garde-fous et de réfléchir aux implications de l'IA avant de la déployer dans des infrastructures critiques.

Les questions en noires ont été rédigées par le maire. Les réponses en bleu sont celles de l'intelligence artificielle Bard Gemini.

A vos avis !

J'avais un terrain constructible, dans le projet de PLU il ne l'est plus, est-ce possible ?

Malheureusement pour les propriétaires concernés, oui c'est possible ! Les PLU sont élaborés par les communes mais doivent répondre à de nombreuses obligations et contraintes liées à l'évolution des Lois. Par ailleurs les dégâts environnementaux (effondrement de la biodiversité, inondations et problèmes d'eaux pluviales...) nous rappellent à la nécessité de contenir fermement l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

Les propriétaires qui souhaitent exprimer une requête pourront le faire lors de l'enquête publique, auprès du commissaire enquêteur. Ce dernier sera tenu d'enregistrer les demandes et d'émettre un avis pour chacune.



LA MÉDIATHÈQUE

RETOUR SUR LA NUIT DE LA LECTURE EN IMAGES



"La lumière est dans l'ombre" avec Emilie Bunel, photographe professionnelle. Un studio improvisé dans la médiathèque a transporté les passionnés dans l'univers de la photographie.



Avec Christophe Rodrigues (Arts & DanSES), les participants ont appris des techniques, une chorégraphie et l'esprit d'équipe du BREAKDANCE futur sport additionnel aux J.O 2024



ATELIER BODY PAINTING avec Isabelle Esposito, le savoir-faire made in Charavines ! Isabelle maîtrise un grand nombre de pratiques qu'elle partage régulièrement.

EXPOSITION PLEIN-AIR

En route vers la saison estivale : cette année, nous accueillerons l'association PLEIN CADRE, une bande de copains photographes unis par leur passion de l'image et l'envie de la partager. L'association, ouverte à tous- photographes amateurs ou professionnels, organise des expositions photos dans le Voironnais, principalement en plein air. En parallèle, des portraits de jeunes et autres surprises viendront compléter cette exposition.

RADIO

Les gens qui comptent ici : découvrez Frédéric Faye, globe-trotter passionné de cuisine, de nature et qui aime transmettre...! Diplômé de cuisine et de pâtisserie. Il a créé un site dans le but de faire découvrir la cuisine à tous, à travers ses ateliers et montrer que cuisiner n'est pas si compliqué.



AGENDA
www.biblio-paysvoironnais.fr

PROJET EMI

La Fabrique Media : cycle d'initiation au reportage pour les CM2. Le collectif organise des formations et ateliers dans 3 champs d'intervention : l'éducation aux médias et à l'information par la pratique - L'éducation artistique et culturelle - Les projets arts & sciences et les projets de culture scientifique.



➤ **Samedi 30 Mars 10h 12h - café des parents :** restitution du travail mené par les classes de CM des écoles de Charavines.

BOÎTE À PARTAGE

L'avis d'un lecteur : Guillaume Dalonneau : « Certaines lectures sont plus captivantes que d'autres. À tel point qu'à la lecture de ce livre, ça ne m'aurait même pas étonné de voir débouler dans mon salon Élise LUCET faisant les gros yeux. Et quand celles-ci sont assez étayées pour dérouler une histoire aussi fascinante qu'effrayante tout en nous conduisant à pousser la réflexion, on n'est pas loin de la perfection. C'est le cas de la B.D. "ALGUES VERTES L'HISTOIRE INTERDITE" d'Inès Léraud et Pierre Van Hove aux éditions La revue dessinée/Delcourt. Cette B.D. retranscrit de façon factuelle et précise l'enquête menée par la journaliste sur les pollutions aux algues vertes qui touchent le littoral breton...»

Remerciement à Guillaume pour la réparation des documents... un travail dans l'ombre efficace !



LES BREVES des associations

LE PAYS VOIRONNAIS VOLLEY



Le Pays Voironnais Volley organise la 2^{ème} édition de son tournoi de volley-ball le 22 & 23 juin à Charavines. Les joueurs pourront partager un moment sportif et festif en équipe sur 1 journée ou sur 2 avec une nuitée en camping possible ! Plusieurs formules possibles, loisirs, sportif, par équipes de 4 ou de 3. Ce tournoi se déroulera sur le stade municipal. Une buvette avec restauration sera présente sur place ! On compte sur vous pour venir jouer et pour partager ce tournoi autour de vous !!!

LA GRANGE À DANSER

L'association La Grange à Danser révise et revisite les mythes grecs et prépare son spectacle de fin d'année qui aura lieu le 1^{er} et 2 juin 2024. Enfants et adultes travaillent depuis plusieurs semaines des chorégraphies plus ou moins homériques, fabriquent des décors à faire pâlir Héphestos, cousent leurs costumes avec le fil d'Ariane, reproduisent le fabuleux arbre généalogique de Zeus, s'envoient des messages par l'intermédiaire de son fils Hermès. Les 3 Moires tracent leur destinée du mois de juin: ils s'engouffreront dans le dédale des coulisses de la Salle des Cèdres qui sera le Mont Olympe de tous nos artistes!

Info: contact.lagrangeadanser@gmail.com

YCG

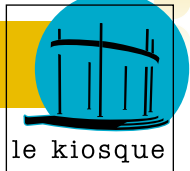
Le YCGC lance sa saison nautique 2024.



C'est le retour du printemps, les bénévoles sont ravis de réarmer la base nautique les 2 & 3 mars. Au programme de cette saison, nous reprenons les activités habituelles : Cours collectifs en voile et kayak du samedi dès le 23 mars ; accueil des groupes scolaires, stages de Pâques en voile et kayak. En mai : Ouverture de la location les mercredis et week-ends et en juillet et Aout : stages voile et kayak toutes les semaines.

Infos et contact : www.ycgc.org - contact@ycgc.org - 04 76 67 47 13

LE KIOSQUE



ÉCOLE ST-JOSEPH

Les élèves de l'école St Joseph ont fêté Mardi-gras ! Tous les élèves se sont prêtés au jeu et les parents nous ont régales de bugnes et de crêpes pour un moment convivial et festif ! Dans le cadre des EMI (Education aux Médias et à l'Information), les élèves de cycle 3 ont eu la chance de tourner durant une journée entière un reportage sur le thème du sport, qui sera diffusé fin mars au café des parents.



ARC PLAISIR

Georges est l'animateur de vos séances de Tir à la Sarbacane, et de Tir à l'Arc pendant les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires ou autres. Découverte sous la forme d'une à plusieurs heures en matinée, après-midi, journée ou soirée, séances hebdomadaires, stages sur plusieurs jours ou séance à personnaliser selon vos besoins.

Info : 06 84 20 96 72
arcplaisir@laposte.net

ASCOL FOOT 38

Le club de foot du tour du lac permet à tous les jeunes et moins jeunes du tour du lac et d'ailleurs, de s'épanouir au football en les accompagnant avec un encadrement adapté, du matériel, etc... La petite équipe de bénévoles accepte toutes les aides. Il y a des équipes de jeunes dans toutes les catégories allant de 5 à 15 ans, deux équipes seniors (adultes) et 1 équipe vétérans. Cette année, en dehors du sportif, l'ASCOL a réalisé de nombreuses manifestations pour faire vivre le club et animer la vie de villages, tournoi de pétanque, stage pour les enfants, vente de diots/pommes de terre sur le marché, arbre de Noël du club, apéritif huitres, tournoi en salle pour les jeunes et adultes et salon de la bière. En préparation, il y a stage pour les enfants du club.



Génération Lucioles, rdv festif et citoyen pour toutes les générations.

IL Y A TOUJOURS DU BON ET DU BEAU À VIVRE À CHARAVINES !



Cultures du monde, fenêtre ouverte sur notre humanité commune.

C'est le sens du message porté par la commune, c'est le sens des efforts déployés au bénéfice de tous, habitants, visiteurs d'un jour ou visiteurs d'un séjour. La commune peut compter pour cela sur la vitalité du tissu associatif local, sur l'énergie et le dévouement de tous les habitants qui donnent un coup de main à l'organisation des événements ou aux Comptoirs et aussi sur le professionnalisme et l'engagement de tous ses services municipaux.

Ci-dessous un aperçu du programme 2024.

- **Samedi 27 avril** : Journée éco-citoyenne « Les Floréals ». Plaine d'accueil.
- **Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin** : Spectacle de La Grange à Danser. Salle des Cèdres.
- **Samedi 15 juin** : Battle du Lac. Salle des Cèdres.
- **Vendredi 21 juin** : Fête de la musique organisée par Anim'Chara. Plaine d'accueil.
- **Samedi 22 juin** : Fête de la musique organisée par Do Ré Mi Fa Sol Lac. Plaine d'accueil.
- **Dimanche 30 juin** : Festival Cultures du Monde. Plaine d'accueil.
- **Mardi 16 juillet** : Halte du « Tour gourmand » de la Région. Plaine d'accueil.
- **De me. 17 au di. 21 juillet** : Rdv Générations Lucioles. Plaine d'accueil.
- **Mercredi 24 juillet** : Relais J. O. 2024. Plaine d'accueil.
- **Samedi 27 juillet** : Nuit du Lac. Plaine d'accueil.
- **Du me. 31 juillet au di. 4 août** : Festival Brassens. Plaine d'accueil.
- **Tous les mercredis à compter de début juin** : Marché des producteurs.



Depuis des décennies la Nuit du Lac est le grand rdv de Charavines.



Le festival Brassens de Charavines associe qualité artistique et ambiance festive.

PASSERELLE ENFANTS D'ÉTHIOPIE



Voici une association loi 1901 reconnue d'utilité publique en Rhône Alpes dont la raison d'être est l'assistance à l'enfance en détresse en Éthiopie. Dès sa fondation en 1987, Passerelle a pris en charge, avec d'autres partenaires français, le financement d'un orphelinat à Addis Abeba.

À ce jour, le centre du BURAYU accueille 188 jeunes (69 filles et 119 garçons, les plus jeunes ont 9 ans) dont près d'un quart sont séropositifs et nécessitent des soins et un accompagnement spécifique, toujours plus coûteux.

Notre randonnée annuelle (dimanche 7 juillet), nous permet de financer une petite partie du budget de l'orphelinat.

● **Info :** passerelle-ethiopie.org

GYM DÉTENTE

Il y a encore de la place !

Créé en 1988 Gym Détente compte de nombreux adhérents fidèles. L'activité peut être qualifiée de gym douce, avec des mouvements d'étirements, de souplesse, de gainage pour préserver son corps et mieux appréhender les gestes du quotidien. Les cours durent une heure. Il n'y a pas d'esprit de compétition mais beaucoup de solidarité et de convivialité. Les séances ont lieu à la salle annexe des cèdres le mardi à 8 h15 et le jeudi à 19h.

● **Infos :** 06 37 18 23 06

SPAC

2024 - nouvelle année, nouvel élan pour le SPAC, Sport Plein Air Charavines.

Nous sommes heureux de pouvoir proposer du 1^{er} mai au 30 septembre toutes les activités habituelles : l'accueil des groupes scolaires, des MJC, des entreprises, les stages été sur Optimist de 6 à 11 ans et catamarans à partir de 12 ans. Nous proposons aussi la location de différents supports (paddles, planches à voile, canoës, catamaran...) ainsi que la privatisation de la base pour des moments conviviaux, sans oublier les croisières sur le Lac à bord du voilier JOD 24, commentées par le skipper du club.

Cette année, notre prestation location se renforce avec l'acquisition de 6 nouveaux stands up paddles flambant neuf. Nouveau également l'organisation de session d'école de voile à destination des jeunes de Charavines. Projet porté par Yann, notre chef de base, en collaboration avec l'animateur jeunesse de la commune. Bon vent !

● **Infos :** <https://spac-voile.org/>

SOU DES ECOLES



Venez nombreux aux jeux de piste de Pâques

Le dimanche 28 avril, le Sou des Écoles organise 3 jeux de piste adaptés aux âges des enfants : 2-5 ans; 6-8 ans; 9 ans et plus.

L'activité débutera à 10h30 au Kiosque / plaine d'accueil pour un dernier départ à 16h30, fermeture du stand 17h.

Vous pourrez retrouver sur place snack et crêpes !

Carton de jeu 3€/ enfant récompensé par un cadeau. Animation sous la responsabilité des parents.

Nota : une réunion de préparation aura lieu le 19 mars à 20 h dans la salle de réunion, le Sou compte sur vous.

L'UNIVERSITE POUR TOUS DU VOIRONNAIS

L'association propose des cours de langues (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien et Russe) destinés à tous les adultes avec 2 nouveautés pour la rentrée 2024-2025 : Français pour russophones et langue des signes française. Les cours sont conçus pour des adultes qui souhaitent apprendre à communiquer dans la langue de leur choix. Les sessions sont organisées en groupe de niveau homogène d'une dizaine de personnes.

● **Infos :** 04 76 05 36 65/ upt.voironnais@wanadoo.fr/<https://universiteduvoironnais.assoconnect.com/>

Inscriptions à la Maison des Associations les 3 ; 7 et 11 juin

DISPARITION

Il s'appelait Bernard Zeller, mais à Charavines tout le monde le connaissait sous son nom d'artiste, Rebel. Rebel nous a quittés soudainement cet hiver. Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de ses talents, de sa gentillesse et de sa générosité. La commune venait tout juste de le solliciter pour lui confier l'organisation du concert de fin août 2024, intitulé « Toute la musique que j'aime », en écho bien sûr à sa passion d'artiste, le rock et Johnny Hallyday. La commune présente ses sincères condoléances à tous ses proches, plus particulièrement à Christelle, sa compagne, par ailleurs agent communale.



AGENDA



➤ AVRIL

Le 27 : Journée découverte - Kyudo - Salle des Cèdres

Les floréals - CCAS / Plaine d'accueil Comptoir

Le 28 : Jeu de piste - Sou des Ecoles / Plaine d'accueil Comptoir

➤ MAI

Le 4 : Course cycliste - UC Voiron / Autour du lac

Le 5 : Concert - Harmonica / Le Kiosque

Le 8 : Cérémonie - Mairie / Place de l'église

Le 14 : Journée intergénérationnelle - CCAS / Salle des Cèdres

Le 24 : Rdv de présentation de la saison / 19h30, salle des réunions

➤ JUIN

Le 1^{er} : Gala - La Grange à Danser / S. des Cèdres
Journée 100% familles- Mairie / Plaine d'accueil

Le 8 : Repas des aînés - Mairie | Journée découverte - AFR Couture / Salle annexe

Le 14 : Kermesse - APEL / École ou s. des Cèdres

Le 15 : Conte - Bibliothèque / S. des réunions | Battel du lac / Plaine d'accueil et salle des Cèdres

Le 21 : Fête de la musique - Anim Chara / Le kiosque

Le 22 : Fête de la musique - DOREMI / Le kiosque

Les 22-23 : Fête du volley - Volley / Terrain de foot

Le 22 : Kermesse - Sou des écoles / École ou s. des Cèdres

Le 28-29 : Festival - Ferme du Langot / Ferme

Le 30 : Kermesse Club - Rencontre et Amitié / Salle des Cèdres | Culture du Monde / Marché

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

● **Janvier :** Rafeale MOSCONE - Eva MORAND VIGEARS

● **Février :** Anton OLLIER

DÉCÈS

● **Janvier :** Bernard ZELLER - Joseph TOROK - Michel COLLET-MATTRAS - Camille SERVOZ

● **Février :** Françoise SCHWANZER - Philomène CAPECE - Jean-Luc GUDIMARD-GARAMPON

AVIS DE NAISSANCE

L'association "Les Amis des Comptoirs de Charavines", a été créée lors de son assemblée générale constitutive du 3 avril 2024.

Bienvenue à toutes et tous !



CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 06 mai, 03 juin et 1^{er} juillet
19h / salle des Réunions.